



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E179599

VALABLE JUSQU'AU 10/10/2025

ÉDITÉ LE 19/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/03/2019
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 23/06/2024
10 000

Raison sociale : HDF CHAUFFAGE

6 RUE FRANCOIS BRASME
62160 BULLY-LES-MINES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC arras

Téléphone : 0321692320
Portable : 0620769140

Fax :

Siret : 849 239 009 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3062600

Site Internet :

E-mail : hdf-chauffage@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10903150004

Responsabilité légale :

MAISON SEBASTIEN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10903150004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2024

Effectif moyen : 26 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/12/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/10/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	11/12/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/12/2024
o Ventilation mécanique	22/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.